

Dans la Musique, ce n'est pas ce qu'on entend de par l'ouïe qui est l'Art, mais c'est ce qui y est *exprimé* par les sons et ce que l'harmonie *évoque* en notre âme. Si saint Augustin a écrit dans ses "Confessions": "Je vous remercie, Seigneur, parce que vous avez délivré mon âme du plaisir de l'oreille", on ne doit pas en conclure, malgré l'opinion de monsieur Bellaigue, que, "pour les musiciens, ou plutôt contre eux, cette parole est terrible", si l'on comprend le mot *musicien* dans sa véritable interprétation, dans sa dépendance du divin. La condamnation de la profanation musicale et des profanateurs de la musique; "cette parole terrible" de saint Augustin, ne peut que réjouir les véritables Musiciens. Le "plaisir de l'oreille" *n'est pas* la Musique et n'est pas l'Art, et il est justement condamnable. Sur cette phrase de saint Augustin, que nous venons de citer plus haut, monsieur Bellaigue a écrit: "Elle renferme un conseil de perfection", et nous ajoutons: pour qui veut et peut le comprendre, selon son propre état, son propre degré de perfection. Monsieur Bellaigue continue: "Elle nous permet d'écouter et de goûter" (d'Ecouter et de Goûter en Dieu) "les voix ou les harmonies de la nature, le murmure de la forêt, la chanson du vent ou de la vague, et de l'oiseau".

Saint Augustin, pressentant peut-être qu'on se servirait de certaines parties de ses écrits pour combattre ce qu'il admirait, en dénaturant sa pensée, éprouva le besoin d'ajouter des confirmations plus explicatives quant à son admiration du Beau, son amour de l'Art, sa compréhension de la Musique.

LEO ROY.

(à suivre)

